



L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale  
de Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
des écoles élémentaires et maternelles

S/C de Mesdames et Messieurs les  
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Nancy, le 6 octobre 2009

Division  
Examens et  
concours

Affaire suivie par  
Angéline Boillod

Téléphone  
03.83.93.56.44

Fax  
03.83.93.56.01  
Mel.

angeline.boillod  
@ac-nancy-metz.fr

4, Rue d'Auxonne  
CS 74222  
54042 Nancy cedex

**Objet :** Concours **externe** de recrutement de Professeurs des Ecoles 2010  
Stage de sensibilisation –  
**Référence :** dec1

La note de service n°93-280 du 20 septembre 1993 ( B.O. n°32 du 30-09-1993), recommande aux candidats individuels au concours cité en objet de suivre un stage de sensibilisation de quinze jours dans une école. Les candidats inscrits en préparation au concours à l'I.U.F.M. suivent ce stage dans le cadre de leur formation.

Je vous demande donc de bien vouloir réserver un accueil favorable aux candidats individuels qui vous solliciteraient afin d'effectuer ce stage et de veiller à ce qu'ils puissent être associés à la vie de l'école et aux diverses tâches des éducateurs qui y travaillent.

Vous trouverez, en annexe, un modèle de convention de stage qu'il conviendra d'établir puis d'adresser à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription après signature des différents intéressés. Ce modèle est différent de celui utilisé pour les élèves qui se présentent aux examens de l'enseignement technologique (C.A.P., B.E.P.).

Je vous remercie de votre collaboration.

Signé Philippe PICOCHÉ